

Le passé simple et la subjectivité¹

Izumi Tahara

Département de linguistique

Université de Genève

<Izumi.Tahara@lettres.unige.ch>

1 Introduction

Notre objectif est ici de montrer le processus interprétatif des énoncés au passé simple (dorénavant PS) du français qui provoquent un effet contextuel particulier, en d'autres termes l'effet de subjectivisation. Parmi les types d'énoncés au PS qui peuvent être considérés comme produisant un effet de subjectivisation, nous aimerions nous concentrer sur le mécanisme d'interprétation d'énoncés d'un usage particulier du PS, les énoncés au PS qui contiennent un verbe (ou une expression) qui implique un sujet de conscience (par exemple, *vouloir*, *falloir*, *!*, *?*). Ce faisant, nous tiendrons compte des deux pôles distincts de la communication, à savoir celui du locuteur et celui du destinataire, en adoptant la théorie de la pertinence de Sperber & Wilson (1989) comme cadre théorique².

Il y a une notion qui nous paraît importante afin d'étudier le mécanisme d'interprétation d'un énoncé et aussi de celui d'un discours. C'est l'intention du locuteur associée à la production d'un énoncé ou d'un discours. Si l'on tient compte de l'interprétation d'un énoncé ou d'un discours, c'est-à-dire l'acte accompli par le destinataire, il faudrait prendre en considération aussi un acte effectué par le locuteur, à savoir la production d'un énoncé ou d'un discours qui suppose l'intention de ce dernier de produire suffisamment d'effets contextuels chez son destinataire. A ce propos, Sperber & Wilson (1989, 43) affirment que « (...) la communication met en jeu la

¹ Cet article s'inscrit dans le cadre du Groupe de recherche sur la référence temporelle dirigé par Jacques Moeschler (projet du Fond National Suisse de la Recherche Scientifique (FNSRS, requête 1214-057268.99).

² « La communication inférentielle et l'ostension sont un seul et même processus, mais considéré de deux points de vue différents : celui de communicateur, qui produit l'ostension, et celui du destinataire, qui fait des inférences » (Sperber & Wilson 1989, 88).

manifestation et la reconnaissance d' intentions ». Dans leur théorie de la pertinence, la notion de l' intention occupe une place centrale. Nous reviendrons sur ce point et présenterons aussi d' autres notions cruciales de la théorie de la pertinence plus loin.

Selon Sperber & Wilson, pour qu' un énoncé soit correctement interprété et que la communication soit réussie, il ne suffit pas que l' interlocuteur reconnaisse le sens linguistique de l' énoncé : il faut qu' il infère en plus le vouloir-dire du locuteur, à savoir qu' il récupère l' intention de ce dernier. En suivant cette idée, nous aimerions tenter de démontrer deux points qui concernent la production et l' interprétation de l' énoncé et du discours au PS ; le premier point est le suivant : *Quel type d' intention le locuteur a-t-il en général, lorsqu' il choisit un énoncé au PS ? Et quelle est son intention dans l' emploi du PS combiné avec un verbe (ou une expression) qui implique un sujet de conscience ?* Le deuxième point peut être formulé comme suit : *Quel processus le destinataire suit-il pour identifier l' intention du locuteur ? Et quels sont les éléments qui interviennent dans ce processus interprétatif ?*

Dans ce travail, parmi plusieurs problèmes liés à l' interprétation d' énoncés ou de discours au PS, nous nous limiterons à traiter le problème du point de vue adopté sur l' événement désigné au PS. Avant d' entamer notre discussion sur ce sujet, nous présenterons d' abord quelques notions cruciales de la théorie de la pertinence.

2 Théorie de la pertinence

2.1. La communication ostensive-inférentielle et l' intention informative / communicative

Comme nous l' avons déjà mentionné plus haut, dans la théorie de la pertinence, Sperber et Wilson supposent que la réussite de la communication dépend de la manifestation et la reconnaissance d' intentions. En effet, le locuteur a l' intention de mettre une certaine information en évidence dans un énoncé, intention que le destinataire cherche quant à lui à identifier. Selon Sperber et Wilson, tous les types de communication dont la communication verbale peuvent être qualifiés de communication ostensive-inférentielle. Dans la communication ostensive-inférentielle, par exemple la communication verbale, il y a deux niveaux différents d' informations : l' information transmise dans

l' énoncé et l' information que l' énoncé est produit d' une manière intentionnelle. Afin d' achever une communication ostensive-inférentielle, le locuteur tente de faire connaître au destinataire par son énoncé l' intention qu' il a de lui faire reconnaître une certaine information. De son côté, le destinataire fait des inférences pour reconnaître cette intention.

S'attachant au travail du locuteur dans la communication ostensive-inférentielle, Sperber et Wilson présentent deux notions qui portent sur deux intentions distinctes du locuteur :

- L' **intention informative**, à savoir l' intention qu' a le locuteur de rendre manifeste ou plus manifeste au destinataire une certaine information.
- L' **intention communicative**, à savoir l' intention qu' a le locuteur de faire connaître au destinataire son intention informative.

Ces deux intentions sont directement liées à la notion de communication ostensive-inférentielle. Elles relèvent du locuteur, c' est-à-dire de celui qui produit l' ostension. L' ostension est un comportement du communicateur qui rend manifeste une intention de rendre quelque chose manifeste.

L' intention communicative implique le principe central de la théorie de la pertinence, à savoir le principe de pertinence : « Tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa propre pertinence optimale » (Sperber & Wilson 1989, 237). Sperber & Wilson (ibid., 97) expliquent que « communiquer par ostension, c' est produire un certain stimulus afin de faire se réaliser une intention informative avec une intention communicative ». Un acte ostensif, par exemple un énoncé, étant produit par un locuteur qui rend manifeste l' intention qui sous-tend l' ostension, comporte une garantie de pertinence. Sperber et Wilson expliquent que « les humains prêtent automatiquement attention à ce qui leur semble le plus pertinent ». C' est donc l' ostension du locuteur qui provoque l' attente de pertinence de l' énoncé chez le destinataire et qui déclenche l' inférence sur les informations contenues dans l' énoncé.

2.2. L' intention locale /globale, l' intentionnalité locale /globale

Passons à présent au côté du destinataire de la communication ostensive-inférentielle. Comme nous l'avons déjà signalé plus haut en suivant la théorie de

la pertinence, le destinataire, par exemple dans une communication verbale, prête attention à l' énoncé émis par le locuteur lorsque cet énoncé lui semble suffisamment pertinent pour qu'il fasse un effort cognitif. Ensuite, le destinataire doit récupérer l' intention informative du locuteur qui accompagne son intention communicative afin de donner lieu à un effet interprétatif approprié. Lorsque cette phase est accomplie, la communication d' un énoncé est réussie.

Jusqu' ici nous n'avons parlé que de l' intention du locuteur concernant un unique énoncé. Nous pouvons bien supposer qu' il existe une autre intention dont la portée est plus large, à savoir l' intention du locuteur qui porte sur un discours consistant en plusieurs énoncés successifs. Reboul & Moeschler (1995, 239 et 1996, 17) font la distinction entre l' intention locale, qui correspond à celle qui porte sur un seul énoncé, et l' intention globale, qui correspond à celle qui porte sur un discours. De plus, Reboul & Moeschler (1996, 17) introduisent la notion d' intentionnalité. C'est l'intentionnalité que le destinataire attribue au locuteur d'un certain énoncé ou d'un certain discours. Nous pouvons comprendre, d' après eux, que « l' intention locale et l' intention globale constituent les contenus respectifs de l' intentionnalité locale et de l' intentionnalité globale » (*ibid.*, 17).

Comme un discours se compose d'énoncés, on peut considérer que l'intention globale se constitue sur la base des intentions locales des énoncés qui le constituent. Cependant, même s' il est évident qu' un discours consiste en une série d' énoncés, l' intention globale du locuteur portant sur l' ensemble d' un discours ne se réduit pas à une simple suite des intentions locales. D'un autre côté, l' intention globale ne se constitue pas d' un coup à la fin d' un discours en tant que rassemblement des intentions locales sur tous les énoncés qui sont constituants de ce discours. Au contraire, l' intention globale subit des modifications énoncés après énoncés, et chaque modification provoquée par une intention locale donne lieu à une intention globale renouvelée sur la base de l' intention globale précédente.

3 Les propriétés linguistiques et pragmatiques du passé simple

Dans cet article, nous survolerons d' abord la façon dont le passé simple (PS) est généralement expliqué dans différentes approches. Ce faisant, nous

présenterons les usages « standard » du PS, à savoir ceux qui se rencontrent le plus souvent et qui correspondent aux normes posées par la grammaire traditionnelle. Ces usages sont ceux qui sont en conformité tant avec l'approche grammaticale classique qu'avec l'approche référentielle et l'approche textuelle narratologique.

Ensuite, afin de manifester les points cruciaux à discuter à propos des propriétés du PS, nous examinerons un des usages, « non-standard », qui est relatif au point de vue narratif.

3.1. Les caractéristiques du PS

3.1.1 *L' esquisse des descriptions sur le passé simple des différentes approches*

3.1.1.1. *L' approche grammaticale classique*

D' après l' approche grammaticale classique, le PS est en général expliqué comme exprimant un fait entièrement révolu, c'est-à-dire présenté sous l' aspect accompli. L'aspect accompli du PS est souvent présenté dans cette approche comme la caractéristique la plus distinctive par rapport à l' imparfait (dorénavant IMP), qui présente un fait qui est en train de se dérouler à un moment du passé, à savoir sous l' aspect non accompli. De plus, à la différence du passé composé (dorénavant PC), les faits désignés au PS sont considérés comme n' ayant aucun rapport avec le présent du locuteur ou d'une troisième personne, leur pensée et ou expérience (cf. Grevisse 1980, 873, Wagner & Pinchon 1962, 413, Imbs 1960, 84). Autrement dit, le PS implique une lecture purement neutre en ce qui concerne le point de vue à partir duquel un événement est désigné. Dans le cadre de cette approche, nous pouvons considérer que cette caractéristique purement objective du PS rend compte de la différence cruciale entre le PS et le PC qui peut présenter des faits passés ayant un lien, soit en lui-même soit par ses conséquences, avec le moment de la parole.

3.1.1.2. *L' approche aspectuelle*

Afin d' expliquer la propriété principale du PS, certaines théories l'ont opposé à celle de l' IMP uniquement par des critères aspectuels. L' opposition entre le PS et l' IMP est relative à l' aspect selon lequel ces deux temps présentent une action ou un état dans le passé, c'est-à-dire à la manière dont ils sont considérés. Se rattachant aux travaux antérieurs, c' est-à-dire à ceux qui appartiennent à

l'approche grammaticale classique, la différence essentielle entre l'IMP et le PS est exprimée en supposant que le premier présente l'aspect imperfectif alors que le second présente l'aspect perfectif. Nous pouvons dire que les notions d'aspect perfectif / imperfectif de cette approche correspondent plus ou moins aux notions d'aspect accompli / non accompli de l'approche grammaticale classique. Martin (1971, 93-94) insiste sur le caractère aspectuel et non pas temporel de l'opposition entre le PS et l'IMP. Il explique que « le passé simple offre quant à lui une vision globale du procès, non sécante, impénétrable à l'analyse. Ce temps grammatical appréhende le procès de son début jusqu'à sa fin et il exprime de ce fait la perfectivité », alors que « l'IMP est un être complexe qui offre du procès une vue analytique, discriminant en elle ce qui est de ce qui n'est pas encore, recréant artificiellement dans le passé une distinction qui de fait n'est vraie qu'au présent absolu ».

3.1.1.3. L'approche anaphorique : la thèse de Kamp & Rohrer (1983)

L'objectif de base de l'approche anaphorique est de tenter de rendre compte des temps verbaux en utilisant les trois notions introduites par Reichenbach (1947) : le point de parole (S), le point d'événement (E) et le point de référence (R). Parmi les travaux qui relèvent de cette approche, nous parlerons brièvement et seulement de la thèse de Kamp & Rohrer (1983) dans laquelle un moyen original est présenté pour rendre compte de la distinction entre le PS et l'IMP en se basant sur l'idée de Reichenbach. Quant à la particularité du PS, Kamp et Rohrer considèrent qu'un énoncé au PS, à l'inverse de l'IMP, introduit un nouveau R antérieur à S et que ce point R est maintenu jusqu'à ce qu'un autre point R soit établi par un autre énoncé au PS. Autrement dit, selon Kamp et Rohrer, le PS implique toujours la progression temporelle et une série d'énoncés au PS entraîne l'interprétation dans laquelle des événements se sont produits l'un après l'autre suivant le cours du temps, comme en (1) :

(1) Pierre entra. Marie téléphona.

D'après Kamp et Rohrer, le premier énoncé au PS introduit un nouveau R qui est antérieur à S. Et ce point R est maintenu jusqu'à ce qu'un autre point R soit établi par un énoncé au PS. Par contre en (2), le deuxième énoncé à l'IMP adopte le R introduit dans l'énoncé précédent au PS.

(2) Pierre entra. Marie téléphonait.

Par conséquent, en ce qui concerne la relation temporelle entre le premier énoncé (PS) et le deuxième énoncé (IMP), nous pouvons dire que l'intervalle du temps impliqué par l'imparfait couvre une période qui comprend le point R.

Par rapport à l'approche aspectuelle qui se limite à expliquer la caractéristique du PS ou de l'IMP en prenant un seul énoncé, à savoir un seul événement désigné, l'approche anaphorique fait une analyse du PS et de l'IMP dont la portée est beaucoup plus large. En d'autres termes, l'analyse faite par cette approche porte non seulement sur chaque énoncé individuel mais aussi sur la relation temporelle entre les événements présentés dans une séquence d'énoncés.

3.1.1.4. *L'approche textuelle narratologique*

L'approche textuelle narratologique nous fournit une perspective tout à fait distincte des autres approches que nous venons de voir.

Parmi les travaux qui appartiennent à cette approche, nous traiterons celui de Benveniste (1966) et celui de Weinrich (1973). Dans cette approche, ce qui est important afin de rendre compte de la différence soit entre le PS et l'IMP soit entre le PS et le PC, ce ne sont pas leurs caractéristiques sémantiques linguistiques tels que l'aspect (ou l'Aktionsart) ou la temporalité, mais c'est la fonction de ces deux temps dans un récit. Benveniste s'intéresse à la distinction entre le PS et le PC, qui ont cette propriété commune, à savoir de présenter tous les deux une action ou un état qui a été entièrement accompli à un certain moment du passé. En général, le PS est expliqué comme s'inscrivant dans la langue écrite et le PC dans la langue parlée. Benveniste considère que la différence entre ces deux temps du passé correspond à la différence entre deux niveaux d'énonciation, ou, dans ses termes, plans d'énonciation. Il distingue deux plans d'énonciation complémentaires, à savoir celui de l'*histoire* et celui du *discours*. D'après lui, l'*histoire* est réservée dans le français de nos jours à l'écrit, et l'événement passé est raconté sans que le locuteur, ni même le narrateur, n'interviennent. Il affirme que le PS appartient au plan de l'*histoire*. Par contre, le discours peut apparaître dans l'écrit et aussi dans l'oral. A la différence de l'*histoire*, le discours implique toujours un locuteur qui s'adresse à un destinataire en ayant l'intention de l'influencer. Selon

Benveniste, tous les temps, à l' exception du PS, peuvent appartenir au discours.

Weinrich, quant à lui, introduit la notion d' *attitude de locution* qui est proche de celle de plans d' énonciation chez Benveniste, et il établit deux niveaux distincts sous ce terme : *le monde raconté* et *le monde commenté*. C' est l' attitude du locuteur qui distingue ces deux mondes. Tout comme la distinction entre *l' histoire* et *le discours* chez Benveniste, dans le monde commenté le locuteur a l' intention d' influencer le destinataire de sorte que le second a toujours l' attention éveillée. En revanche, dans le monde raconté, comme le locuteur n' a pas une telle intention, le destinataire peut relâcher son attention. Weinrich caractérise ces deux mondes différents par l' absence de tension pour le monde raconté et sa présence pour le monde commenté.

A l' intérieur du monde raconté, Weinrich s' intéresse à l' opposition entre le PS et l' IMP. L' idée principale de la théorie de Weinrich est que l' opposition entre le PS et l' IMP dans le monde raconté peut être considérée comme une différence de *mise en relief*. La fonction de cette différence est de donner du relief à un texte. D' après Weinrich (*ibid.*, 107), « les temps projettent au premier plan certains contenus et repoussent d' autres dans l' ombre de l' arrière-plan ». Selon lui, le premier plan se compose des actions principales qui font avancer le récit, alors que l' arrière-plan se compose des actions secondaires qui sont moins importants pour la trame du récit, et qui font le fond du décor devant lequel se déroulent les actions principales. Il qualifie le PS de temps du premier plan et l' IMP de temps de l' arrière-plan. Afin de démontrer ce fait, Weinrich (*ibid.*, 117) constate, en montrant l' extraction de toutes les phrases au passé simple et à l' imparfait d' une nouvelle, que l' extraction des phrases au PS détruit complètement la trame du récit, alors que celle des phrases à l' IMP laisse le récit tout à fait consistant. Il en conclut que « la mise en relief est la seule et unique fonction de l' opposition entre l' imparfait et le passé simple dans le monde raconté ».

Comme nous allons voir par la suite, cette approche n' est pas en mesure d' expliquer la propriété globale de chacun des temps verbaux. Il n' est pas

difficile de trouver des contre-exemples effectifs. Par exemple, prenons l' extrait ci-dessus qui contient un énoncé à l' IMP narratif.

- (3) Comme elle avait été à l'opéra, une nuit d'hiver, elle rentra toute frissonnante de froid. Le lendemain elle toussait. Huit jours plus tard elle *mourait* d'une fluxion de poitrine.

Lantin faillit la suivre dans la tombe. Son désespoir fut si terrible que ses cheveux devinrent blancs en un mois. Il pleurait du matin au soir, l'âme déchirée d'une souffrance intolérable, hanté par le souvenir, par le sourire, par la voix, par tout le charme de la morte.

(Maupassant G de., *Contes et Nouvelles*)

D' après l' hypothèse contextuelle que le lecteur construit, ce dernier interprète l' énoncé à l' IMP narratif (*Huit jours plus tard elle mourait d'une fluxion de poitrine*) comme désignant le procès *mourir* comme un des événements effectivement exécutés qui se succèdent temporellement dans le récit. Nous pouvons donc dire que l' auteur assure, en émettant l' énoncé à l' IMP narratif, que le personnage a subi le procès dénoté par le prédicat *mourir* dans l' univers du récit. Cet énoncé à l' IMP narratif constitue alors apparemment le premier plan. On voit donc que nous pouvons dire que la constitution de l' arrière-plan n' est pas la propriété des énoncés à l' IMP dans tous les cas. Par surcroît, en tenant compte du remplacement de l' IMP dans cet énoncé par le PS (*Huit jour plus tard elle mourut d'une fluxion de poitrine*) qui ne change pas les conditions de vérité de cet énoncé, il est clair que l' opposition entre le PS et l' IMP ne demeure pas dans la distinction entre le premier plan et l' arrière-plan.

Cependant, le point de vue que prend cette approche pour rendre compte de la fonction essentielle de chacun des temps verbaux n' est pas insignifiant pour autant. En particulier l' idée selon laquelle l' attitude du locuteur est impliquée dans l' utilisation d' un certain temps verbal dans le discours est un des points importants à prendre en considération. Seulement il faudrait tenir compte d' autres éléments linguistiques et non-linguistiques qui interviennent dans la composition d' un énoncé ou d' un discours d' une manière complexe, et aussi éclairer le mécanisme d' interaction entre ces différents éléments dans le processus d' interprétation. En tenant compte du fait qu' il arrive qu' un même temps verbal se comporte de manières très diverses, il est clair que l' on

ne peut pas attribuer un contenu conceptuel invariable à l'ensemble des emplois d'un temps verbal. En d'autres termes, un temps verbal ne peut pas être expliqué à partir de l'information conceptuelle qu'il communique. Ce qui intervient ici, c'est son information procédurale³. Cette information concerne l'information pragmatique encodée linguistiquement et recouvre le concept d'instruction. On parle ici d'un ensemble d'instructions sur la manière d'interpréter un énoncé. La notion de la procédure est un des concepts cruciaux de ce travail. De même, comme la valeur d'un temps verbal varie suivant son environnement contextuel, il ne faut pas oublier que les facteurs non-linguistiques, autrement dit contextuels, jouent un rôle déterminant lorsqu'un temps verbal délivre des instructions portant sur la manière d'interpréter un énoncé pour que le destinataire atteigne l'interprétation voulue par le locuteur.

4 L'usage standard et les usages non-standard problématiques du PS

4.1. L'usage standard du PS

Ayant brièvement examiné les travaux précédents, nous présenterons d'abord l'usage standard du PS correspondant aux descriptions données dans les approches que nous venons de voir ci-dessus. Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, les temps verbaux, dont le PS, sont des expressions procédurales de sorte qu'il n'est pas adéquat de donner une valeur fixe au PS comme explication de sa caractéristique globale. La raison en est que le processus interprétatif d'un énoncé intervient non seulement au niveau syntaxique et sémantique mais aussi et largement au niveau pragmatique. Tout énoncé est émis par un locuteur dans un certain environnement. En conséquence, le destinataire doit chaque fois sélectionner les informations nécessaires afin d'interpréter correctement l'énoncé, autrement dit, de parvenir à l'interprétation qui correspond à l'intention du locuteur. Ce sont des marques pragmatiques, dont les temps verbaux à contenu procédural, qui guident le destinataire vers la sélection des informations pertinentes afin que ce dernier parvienne à constituer le contexte approprié et finalement à atteindre l'interprétation voulue par le locuteur. Il s'ensuit que la plupart des thèses précédentes rencontrent des difficultés face aux exemples effectifs du PS qui se

³ Pour le traitement des temps verbaux comme expression procédurale, voir, entre autres, Luscher (1998), Luscher & Sthioul (1996), Moeschler (2000) et Saussure (2000).

comportent diversement, accompagnés d'autres éléments linguistiques et contextuels, parce qu'elles font abstraction de la valeur du temps verbal qui peut varier d'un contexte à l'autre. Toutefois, nous pouvons admettre qu'un usage du PS est effectivement plus fréquent. Autrement dit, l'usage standard ou le prototype d'usage du PS possède les propriétés correspondant aux descriptions faites par les travaux dont nous avons parlé plus haut. L'usage standard du PS peut donc être considéré comme celui que nous rencontrons le plus souvent, et le destinataire parvient à la lecture d'un énoncé ou de plusieurs énoncés successifs du PS sans faire d'efforts particuliers lorsqu'il n'y a pas d'autres facteurs qui bloquent cette lecture. Dans ce cas-là, le locuteur n'a pas l'intention de provoquer d'effets spéciaux alternatifs ou supplémentaires chez le destinataire. L'usage standard, plus précisément les différentes propriétés communes à un grand nombre d'énoncés au PS, correspond aux critères selon lesquels nous jugeons des caractéristiques inhabituelles de certains emplois. C'est à travers les usages non-standard que nous allons tenter de comprendre le processus que le destinataire suit afin de parvenir à la lecture correspondant à l'intention du locuteur.

En second lieu, en tenant compte des facteurs qui annulent la lecture standard ou qui amènent le destinataire à produire une autre lecture, nous examinerons en particulier un des usages non-standard. Nous nous contentons, dans ce travail, de traiter les énoncés au PS qui ne sont pas neutres au niveau du point de vue. En émettant un énoncé ou un discours au PS en usage non-standard, qui demande plus d'effort de traitement, le locuteur a certainement l'intention de provoquer des effets plus riches et différents de ceux de l'usage standard. Cet usage non-standard du PS doit produire un grand effet chez le destinataire en échange des efforts cognitifs requis pour récupérer l'intention informative du locuteur. Pour amener le destinataire à l'interprétation intentionnée, l'énoncé au PS en usage non-standard doit délivrer des instructions différentes ou supplémentaires de celles délivrées par l'usage standard. Ce que nous devons savoir est donc comment ou par quel parcours dans le processus d'interprétation le destinataire parvient à interpréter correctement un énoncé au PS comme usage standard ou comme usage non-standard.

Nous pouvons résumer les propriétés du PS appartenant à l'usage standard comme suit, en nous inspirant des descriptions faites par les principaux travaux précédents :

- l'aspect perfectif de l'événement désigné

- E,R-S (le point d'événement est simultané au point de référence, lui-même est antérieur au point de parole)
- la progression temporelle
- le point de vue neutre
- la constitution du premier plan.

Nous supposons qu' un énoncé ou une suite d' énoncés au PS amène le destinataire à récupérer ces propriétés en cas d' absence des facteurs qui bloquent cette lecture.

Il est clair que chacune de ces propriétés est de nature différente. Il nous faut maintenant les examiner de plus près. Suivant Luscher & Sthioul (1996), Luscher (1998), Sthioul (1998) et Saussure & Sthioul (1999), qui posent la sémantique de base comme point de départ du processus d' interprétation d'énoncés contenant différents temps verbaux, nous considérons la propriété « E,R-S » comme la sémantique de base du PS. La propriété sémantique commune aux temps du passé peut être représentée comme « E-S »; le moment d' événement E se situe antérieurement au moment d' énonciation S. Afin de rendre compte du PS, qui situe toujours un événement du passé considéré comme n' ayant aucun lien avec S⁴, nous situons R au même moment que E : nous n'avons pas besoin de repérer un point de vue se trouvant au moment d' énonciation S puisqu'un événement désigné dans un énoncé au PS ne laisse aucun résultat à S. Il est vrai qu'il existe un moment d'énonciation S pour les énoncés au PS. S'il s'agit d'un énoncé au PS appartenant aux phrases de la narration d'une fiction, le moment d'énonciation effectif correspond au moment d'écriture de l'auteur (cf. Vuillaume 1990). Cependant, comme l'histoire est normalement censée être racontée par le narrateur suivant les intentions de l'auteur, nous pouvons considérer, à notre avis, un moment d'énonciation S fictif, en d'autres termes le moment de la narration comme S des énoncés au PS de fiction. Dans le cas des énoncés au PS qui sont employés dans la presse, c'est le moment d'écriture où le journaliste rédige son article qui peut être considéré comme S. De même, pour l'emploi rare du PS dans la langue parlée, S correspond au moment d'énonciation du locuteur. Toutefois, à notre sens, dans tous ces cas, le destinataire n'a pas vraiment besoin de tenir compte du moment d'énonciation S, puisque les énoncés au PS rapportent d'une façon neutre un événement ou un état qui est considéré comme se produisant dans le passé ou

⁴ Dans le cas des énoncés au PS constituant la narration d' un récit fictif, les événements désignés sont considérés comme se produisant dans l' univers du récit qui n' a aucun lien avec le monde réel.

dans un univers du récit complètement détaché du moment de la production et aussi de la réception de l'énoncé. Ainsi, l'interprétation se passe comme si la sémantique de base du PS se réduisait à « E,R ».

En ce qui concerne le point de référence R, nous suivons l'idée de Kamp & Rohrer (1983) selon laquelle chaque PS introduit un nouveau point de référence R sur l'axe temporel. A la différence de l'IMP qui, dans la plupart des cas, situe E comme antérieur à S et R comme inclus dans E ($R \subset E$), le PS implique que R englobe E.⁵ La propriété « aspect perfectif de l'événement désigné » peut être expliquée dans cette approche. Il en va de même pour la propriété « progression temporelle » ; celle-ci peut être justifiée dans le cadre de l'approche référentielle par le fait que l'introduction d'un nouveau R pour chaque PS entraîne naturellement la progression temporelle. De plus, si nous posons cette propriété sémantique (E,R) comme la propriété fondamentale du PS, il nous semble naturel que l'auteur choisisse le PS pour désigner les événements constituant le premier plan d'un récit, à savoir ceux qui sont présentés par l'auteur comme se produisant les uns après les autres dans le courant du temps de l'univers de récit.

Quant à l'intention du locuteur dans l'emploi standard du PS, nous pouvons l'expliquer comme suit : lorsque le locuteur choisit de ne pas combiner le PS avec d'autres facteurs, il n'a pas l'intention de provoquer un effet supplémentaire et particulier différent de celui que produit l'usage standard du PS. Nous pouvons considérer que l'intention du locuteur dans le cas de l'usage standard du PS est de faire avancer le récit en suivant

⁵ Cette sémantique de l'IMP ($R, E-S$ et $E \subset R$) ne peut pas s'appliquer à tous les emplois de l'IMP. Je cite ici l'observation de Saussure & Sthioul (1999, 177) qui présente trois cas différents concernant ce point : « Le premier cas concerne la situation dans laquelle le destinataire n'a rien à sa disposition dans le cotexte qui puisse lui servir de situer R. C'est le cas des imparfaits sans antécédents et des imparfaits hypocoristiques (...). Le deuxième cas concerne la situation dans laquelle le destinataire, pour des raisons contextuelles, infère l'achèvement du procès, ce qui rend impossible la relation $R, E, (...)$, cas classiques d'imparfait de rupture. (...) Troisièmement, le destinataire, toujours pour des raisons contextuelles, infère la progression temporelle, ce qui rend de même impossible la relation d'inclusion entre R et E ».

généralement l'ordre dans lequel les événements sont présentés au PS sous l'aspect perfectif sans faire recours à un point de vue particulier. Comme nous le verrons en détail plus loin, nous ne pensons pas que toutes ces caractéristiques soient des propriétés de base du PS, c'est-à-dire qu'elles soient des propriétés qui résident dans tous les énoncés au PS.

4.2. Les usages non-standard problématiques du PS

Dans cette section, nous passerons à la présentation d'un des cas d'usage non-standard, qui est le sujet principal de la discussion de ce travail. En plus de la propriété « point de vue neutre », les autres propriétés de l'usage standard du PS, à savoir « ponctualité et aspect perfectif », « E,R-S » et « constitution du premier plan » ne peuvent pas non plus être acceptées comme critères globaux pour distinguer le PS soit de l'IMP soit du PC. Par exemple, la notion de « ponctualité et aspect perfectif » s'applique également à l'IMP narratif, et celle de « E,R-S » ne distingue pas non plus le PS de l'IMP. En parlant de la distinction entre le PS et l'IMP, Reichenbach(1947) considère l'événement désigné au PS ponctuel alors que l'IMP présente l'événement comme étendu. La distinction entre le PS et l'IMP reste donc aspectuelle. Quant au problème de la propriété de « constitution du premier plan », nous en avons déjà discuté en 3.1.1.4.

4.2.1 l'usage non-standard : le PS et la subjectivité

Nous traiterons ici un des types d'usage non-standard du PS qui pose un problème à la caractéristique « point de vue neutre ». Nous discuterons également de l'analogie et de la différence entre ce genre d'énoncés au PS et les énoncés à l'IMP au style indirect libre (dorénavant SIL). En général, le destinataire interprète un énoncé ou une suite d'énoncés au PS sans faire recours à un point de vue particulier. Sur ce point, c'est l'IMP au SIL qui s'oppose complètement à l'usage standard du PS, parce que l'énoncé au SIL impose au destinataire de l'interpréter à travers un point de vue particulier, plus précisément la subjectivité d'une troisième personne. Voici un exemple d'IMP au SIL :

- (4) - Entrez, messieurs.
 La voix enfantine et polie les poussa vers la lumière.
 - Assieds-toi, Matelot.
 En entendant le nom ils s'étaient retournés. *Matelot ! Qui savait ce surnom né là-bas de l'autre côté des gorges en pleine forêt de Nibles ?*

(Giono J., *Le chant du monde*)

Les énoncés en italique dans cet exemple sont considérés comme étant au SIL, à savoir comme rapportant une pensée d'un ou plusieurs personnages de ce roman. Contrairement aux phrases de la narration au PS, les énoncés au SIL

conduisent directement le lecteur à s' identifier à la subjectivité d' un personnage. Le SIL permet au locuteur d' avoir recours aux éléments qui peuvent apparaître au style direct et qui est normalement impossible au style indirect : comme nous le voyons dans l' exemple ci-dessus, nous y trouvons les éléments expressifs ainsi que le point d' exclamation ou le point d' interrogation, et les constructions exclamatives sans verbe (par exemple *Matelot !*). De même, les déictiques temporels (par exemple *avant-hier, aujourd' hui*) qui se réfèrent au moment de la subjectivité, la question inversée, la phrase incomplète et la dislocation à droite peuvent apparaître dans les énoncés au SIL (cf. Banfield 1995).

A propos du point de vue narratif, comme nous l' avons déjà mentionné plus haut, les énoncés au PS sont en général neutres et font partie des phrases de la narration. Nous pouvons considérer que les phrases de la narration sont généralement attribuées au narrateur qui reste un rapporteur purement neutre et ne manifeste normalement pas son opinion en gardant en permanence une certaine distance et objectivité.

Si nous nous limitons à traiter l' usage standard du PS, la neutralité relative au point de vue peut être considérée comme une des propriétés globales de ce temps du passé. Toutefois, nous trouvons parfois des énoncés au PS qui évoquent un effet de subjectivisation en conduisant le destinataire à récupérer un point de vue particulier. Nous examinerons un des types d' énoncés au PS produisant un effet de subjectivisation et tenterons de rendre compte des facteurs qui peuvent annuler la lecture standard et déclencher la lecture non-standard, et aussi de la façon dont le destinataire parvient à interpréter l' énoncé à travers une subjectivité particulière.

4.2.1.1. *Auteur, narrateur et personnages*

Avant de commencer à aborder dans la section suivante le problème principal de ce travail, à savoir le problème du PS lié à la subjectivité, nous allons définir le statut de chaque être théorique qui peut intervenir dans l'interprétation des énoncés au PS, surtout celle des énoncés de la fiction, autrement dit l' *auteur*, le *narrateur* et les *personnages*. Puisque nous traitons du PS qui est presque réservé à la langue écrite dans le français contemporain et que la plupart des exemples cités par la suite sont tirés de textes de la fiction, il nous semble important de définir la nature de ces êtres.

D' abord nous devons noter la complexité de la situation de production des énoncés au PS. Il faut tenir compte du fait que le PS est un temps qui est, par excellence, employé dans la fiction ou le récit et qui est aussi rarement choisi

dans la communication orale. Cela dit, par rapport à un énoncé émis dans une communication normale dans laquelle on suppose un locuteur et un destinataire, nous devons normalement admettre l'existence d'intervenants possibles plus nombreux dans les énoncés du récit. En général, nous pouvons admettre au moins trois êtres théoriques qui interviennent dans la production d'un récit. Ce sont l'auteur, le narrateur et les personnages. L'auteur, par rapport aux autres êtres, possède un statut absolu et suprême. C'est une personne qui prend effectivement la plume, et crée l'univers du récit à son gré. Généralement, l'auteur lui-même ne participe pas au déroulement du récit. Il crée divers êtres fictifs auxquels il délègue différents rôles dans le récit. Le narrateur et les personnages sont des êtres fictifs qui font partie de la création de l'auteur⁶. La tâche attribuée au narrateur, c'est de raconter un récit, à savoir l'acte de narration. Puisque le narrateur reste normalement à l'extérieur de l'univers du récit, le point de vue à travers lequel il observe cet univers est objectif et neutre⁷.

Ducrot (1980 et 1984) introduit, dans sa théorie de la polyphonie, qui met en doute le postulat selon lequel il n'y a qu'un seul point de vue exprimé dans un énoncé, la distinction entre *le sujet parlant*, c'est-à-dire l'individu qui existe dans le monde et prononce l'énoncé, et deux autres entités différentes qui restent des êtres théoriques, à savoir *le locuteur* et *l'énonciateur*. Nous pouvons dire que *le sujet parlant* de Ducrot correspond à l'auteur dont nous avons parlé plus haut. Quant à la notion de *locuteur* que Ducrot définit comme étant responsable de l'énonciation, cette entité est équivalente au narrateur⁸.

⁶ Nous pouvons aussi supposer un autre être fictif créé par l'auteur : le témoin. Je considère, dans mon mémoire de DES (Tahara 1998), que les énoncés à l'IMP narratif (ou pittoresque) sont interprétés à travers le point de vue du témoin qui ne participe ni à la narration du récit ni au déroulement de l'histoire. C'est, pour ainsi dire, un spectateur qui demeure à l'intérieur de la scène de l'univers raconté en témoignant des événements qui se déroulent sous ses yeux.

⁷ Il est possible que le narrateur se présente dans le récit à la première personne, comme dans l'ouvrage *A la recherche du temps perdu* de Marcel Proust.

⁸ Ducrot (1984, 199-200) introduit la distinction entre deux êtres théoriques différents à l'intérieur même de la notion de locuteur : le locuteur en tant que tel (L) et le locuteur en

Enfin, Ducrot (1984, 204) appelle *énonciateurs* « ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leur parole ».

Dans le cas des énoncés au SIL, par exemple, le(s) personnage(s) dont le point de vue est exprimé est(sont) le(s) énonciateur(s).

4.2.1.2. *Le passé simple et l'effet de subjectivisation*

Lorsque le locuteur compte produire un effet de subjectivisation chez le destinataire, avec l'intention de rendre son discours plus vivant et varié, il peut recourir à différents moyens, par exemple au SIL, au style direct, aux expressions modales ou aux expressions exclamatives, etc. Aussi, dans le cas du type d'énoncés au PS que nous allons observer dans cette section, nous pouvons trouver des énoncés qui conduisent le destinataire à les interpréter à travers un certain point de vue à l'aide de verbes (ou expressions verbales) impliquant un sujet de conscience ou encore d'une marque qui manifeste la subjectivité ainsi que le point d'exclamation.

Nous aimerions commencer par aborder des énoncés au PS qui contiennent un verbe (ou une expression verbale) qui implique un sujet de conscience. Considérant que le discours indirect libre est compatible avec n'importe quel temps verbal, Ducrot (1980) dit qu'il est possible que ce type d'énoncés au PS, c'est-à-dire les énoncés au PS comportant un verbe ce type (par exemple *vouloir, envier, regretter, il faut...*), s'interprète à la fois comme rapportant la parole d'un personnage d'un récit et comme phrase de narration assumée par le locuteur. Et il affirme que le lecteur ne doit pas nécessairement choisir l'une ou l'autre lecture. Voici deux exemples que présente Ducrot comme exemples de SIL au PS :

- (5) Le bourg était endormi. Les piliers des halles allongeaient de grandes ombres. La terre était toute grise, comme par une nuit d'été.

Mais, la maison du médecin se trouvant à cinquante pas de l'auberge, *il fallut presque aussitôt se souhaiter le bonsoir*, et la compagnie se dispersa.

(Flaubert G., *Madame Bovary*, cité par Ducrot, 1980, 18)

- (6) Avec un haussement léger de ses épaules, Emma l'interrompit pour se plaindre de sa maladie où elle avait manqué mourir ; quel dommage ! elle ne souffrirait plus

tant qu' être du monde (λ). Il explique que « L est le responsable de l'énonciation, considéré uniquement en tant qu' il a cette propriété λ est une personne « complète » qui possède, entre autres propriétés, celle d' être l'origine de l'énoncé ».

maintenant. *Léon tout de suite envia le calme du tombeau* et même, un soir, il avait écrit son testament en recommandant qu'on l'ensevelît dans ce beau couvre-pied à bandes de velours, qu'il tenait d'elle.

(Flaubert G., *Madame Bovary*, cité par Ducrot, 1980, 58)

Selon Ducrot, l' énoncé en italique de l' exemple (5) peut être considéré comme étant au SIL. En effet, cet énoncé contient une expression impliquant un sujet de conscience (*il fallut...*) qui ne peut pas s' employer sans qu' on présuppose que l' événement contrarie certains désirs du locuteur, du destinataire ou d'autres personnes auxquels il est fait référence dans l' énoncé. D' après Ducrot, cet énoncé peut donc être interprété comme écho d' une phrase prononcée par les promeneurs. Il en va de même pour l' exemple (6) dans lequel l' énoncé en italique comprend un verbe du même type (*envier*) employé au PS. Ducrot dit que si nous avons un énoncé du type *X envia P*, cet énoncé peut être interprété comme *X dit : j' envie P*. Maintenant demandons-nous quelle serait la différence entre ce type d' énoncés au PS et les même énoncés à l' IMP, qui seraient interprétés dans ce contexte comme du SIL. Ducrot admet que *il fallut* (PS) - et *il fallait* (IMP de SIL) - ou *X envia* et *X enviait* - ne se distinguent que par la temporalité. Il dit que ce type de verbes ou d' expressions verbales est interprété comme des verbes performatifs. De même que Ducrot (1980, 59) décrit le verbe *souhaiter* comme « faire l' acte qui peut s' accomplir en disant *Je souhaite* », il affirme qu' un énoncé à la troisième personne qui comprend un verbe ou une expression verbale de ce type, comme les énoncés en italique en (5) et (6), peut être compris comme « *Il dit que -* » à savoir comme une parole rapportée.

Particulièrement en (6), l'interprétation proposée par Ducrot semble plausible. Les deux énoncés qui précèdent l' énoncé en italique (*quel dommage ! elle ne souffrirait plus maintenant*) sont indiscutablement interprétés comme du SIL, à savoir la parole d' Emma. De même, il est clair que l' énoncé en italique qui suit l' énoncé au PS (*même, un soir, il avait écrit son testament en recommandant qu' on l' ensevelît dans ce beau couvre-pied à bandes de velours, qu' il tenait d' elle*) est compris comme rapportant la parole de Léon. Dans ce contexte, l' existence d' une conversation est évidente pour le lecteur. En tenant compte de ce contexte, dans lequel apparaît l' énoncé au PS contenant un verbe impliquant un sujet de conscience (*envier*),

l'interprétation comme parole de Léon, plutôt que comme description d'un sentiment de ce personnage faite par le narrateur, est certainement la plus accessible pour le lecteur.

Maintenant, il nous faut encore examiner trois exemples dans lesquels nous trouvons un énoncé au PS qui contient le verbe *vouloir*. Les exemples ci-dessous peuvent être considérés comme justifiant la thèse de Ducrot, c'est-à-dire que les énoncés en italique peuvent être interprétés comme du SIL, donc comme rapportant une parole d'un personnage :

- (7) Ils se remirent en marche ; dans la rue de la Paix, elle s'arrêta, devant la boutique d'un orfèvre, à considérer un bracelet ; *Frédéric voulut lui en faire cadeau.*
- Non, dit-elle, garde ton argent.
Il fut blessé de cette parole.

(Flaubert G., *l' Education sentimentale*)

- (8) Et elle appelait le garçon «jeune homme », frappait son verre avec son couteau, jetait au plafond la mie de son pain. *Elle voulut boire tout de suite du vin de Bourgogne.*
- On n'en prend pas dès le commencement, dit Frédéric.

(Flaubert G., *ibid.*)

- (9) Fix resta fort décontenancé. *Il voulut obtenir du directeur un ordre d'arrestation contre le sieur Fogg.* Le directeur refusa. L'affaire regardait l'administration métropolitaine, et celle-ci seule pouvait légalement délivrer un mandat. Cette sévérité de principes, cette observance rigoureuse de la légalité est parfaitement explicable avec les mœurs anglaises, qui, en matière de liberté individuelle, n'admettent aucun arbitraire.

(Verne J., *Le tour du monde en quatre-vingt jours*)

Dans les deux premiers exemples, c'est l'énoncé au style direct qui confirme l'interprétation de l'énoncé en italique comme une parole du personnage « *x dit : je veux (voudrais) P* », puisque ces énoncés au style direct peuvent être compris comme la réponse d'un autre personnage. De même, en (9), c'est l'énoncé qui suit celui mis en italique qui joue le même rôle. Cet énoncé peut être interprété comme décrivant la réaction de l'autre personnage (*le directeur*) à la parole de Fix.

Nous ne pensons pas qu'un énoncé au PS comportant un verbe qui implique un sujet de conscience soit automatiquement interprété comme une parole rapportée. En effet, il faut des données contextuelles ou cotextuelles qui encouragent le destinataire à arriver à cette interprétation. A notre avis, ce genre d'interprétation dépend des hypothèses contextuelles que construit le destinataire. En outre, une autre interprétation de ce type d'énoncés au PS nous semble possible. Nous pouvons aussi considérer que le personnage désigné à la

troisième personne dans les énoncés en italique n' a pas dit « *je voudrais —* » mais qu' il a émis une certaine parole ou fait un acte pour manifester son désir. Et c' est le narrateur qui résume ce qu' a fait ou dit le personnage en ayant recours à un verbe qui implique un sujet de conscience. Par exemple, en (7) et (8), le destinataire infère à partir des hypothèses contextuelles qu' il y a eu une parole ou un acte implicite, autrement dit linguistiquement non marqué, du personnage. Ainsi, bien que l' effet de subjectivisation que produit ce type d' énoncés au PS soit proche de celui produit par l'IMP au SIL, l' intention de l' auteur en recourant à ces deux temps verbaux est différente. Lorsque l' auteur choisit le SIL (IMP), c' est la subjectivité d' un des personnages à laquelle l' énoncé se réfère. Dans ce cas-là, l' auteur laisse le narrateur annuler sa propre parole. Au contraire, dans des cas comme les énoncés en italique en (7), (8) et (9), c' est toujours au narrateur que les énoncés sont attribués. Tout en produisant un certain effet de subjectivisation, ces énoncés appartiennent tout de même aux phrases de la narration, assumées par le narrateur ainsi que d' autres énoncés au PS. Selon nous, l' effet de subjectivisation provoqué dans l' interprétation comme une parole ou un acte implicite dépend abondamment du contenu sémantique du verbe combiné aux hypothèses contextuelles du lecteur.

Nous passons maintenant à l' observation des énoncés au PS qui contiennent un verbe ou une expression verbale impliquant un sujet de conscience qui ne s' interprètent pas, à notre sens, de la même manière que les exemples (7), (8) et (9). Dans les trois exemples que nous venons de voir ci-dessus, l' énoncé en italique est interprété, à l' aide de données contextuelles, comme une parole, soit explicite, soit implicite, qui manifeste un désir du personnage. L' événement désigné à l' infinitif (*faire cadeau, boire, obtenir*) est considéré simplement comme un événement dont la réalisation était désirée par un personnage mais non pas comme un événement qui s' est effectivement passé dans le monde de récit. Sur ce point, ces énoncés sont proches des énoncés au SIL qui s' interprètent comme une pensée ou une parole d' un personnage. L' événement ou l' état désigné dans les énoncés au SIL ne fait pas forcément partie des événements que l' auteur présente comme s' étant effectivement produits dans le monde raconté.

En revanche, il existe des énoncés au PS contenant un verbe qui implique un sujet de conscience qui s'interprètent différemment, plus précisément qui sont considérés comme ayant un autre statut dans le récit :

(10) Dès lors, Félicité pensa exclusivement à son neveu. (...) Et jamais elle ne parlait de ses inquiétudes.

Les bonnes sœurs trouvaient qu'elle était affectueuse, mais délicate. La moindre émotion l'énervait. *Il fallut abandonner le piano.*

(Flaubert G., *Un cœur simple*)

(11) L'idée qu'elle venait d'échapper à la mort faillit la faire s'évanouir de terreur ; elle ferma les yeux ; puis elle tressaillit au contact d'une main sur sa manche : c'était Félicité.

- Monsieur vous attend, madame, la soupe est servie.

Et *il fallut descendre ! Il fallut se mettre à table !*

Elle essaya de manger. Les morceaux l'étouffaient.

(Flaubert G., *Madame Bovary*, cité par Hirsch 1980, 88)

(12) Dans ses accès de fureur contre Mme Arnoux, il l'injuriait à demi-voix. Puis c'étaient des faiblesses à s'évanouir, et tout à coup des rebondissements d'espérance. Elle allait paraître. Elle était là, derrière son dos. Il se retournait : rien ! Une fois, il aperçut, à trente pas environs, une femme de même taille, avec la même robe. Il la rejoignit : ce n'était pas elle !

Cinq heures arrivèrent ! cinq heures et demie ! six heures ! Le gaz s'allumait. Mme Arnoux n'était pas venue.

(Flaubert G., *L' Education sentimentale*)

L' énoncé en italique en (10) et (11) est exactement du même type d' énoncés que celui dans (5) cité par Ducrot comme un exemple de SIL au PS. En (11), en plus de l' expression *il fallut...*, il y a le point d' exclamation qui se réfère nécessairement à une subjectivité particulière et qui déclenche alors un effet de subjectivisation. Suivant l' idée de Ducrot, l' énoncé en italique en (10) pourrait s' interpréter comme la parole de Madame Aubain. A notre avis, et contrairement à ce que dit Ducrot, un énoncé au PS doit toujours être attribué au narrateur. Tant que l' énoncé est au PS, il appartient aux phrases de la narration, en d' autres termes, au récit proprement dit. Comme nous l' avons déjà mentionné en traitant les exemples (7), (8) et (9), le narrateur n' annule pas sa prise en charge ou sa parole. À la différence des énoncés en (7), (8) et (9) qui sont considérés comme impliquant une parole ou un acte de parole implicite mais pas un événement effectivement produit, ceux mis en italiques en (10) et (11) peuvent être interprétés comme communiquant un événement qui s' est produit dans la réalité du monde de récit. Ces énoncés appartiennent donc aux phrases de la narration assumées par le narrateur, celui-ci y assurant

l' exécution de l' action désignée par le verbe à infinitif et son complément (*abandonner le piano, descendre, se mettre à table*). Si ces énoncés étaient à l' imparfait, ils seraient considérés comme étant au SIL, et transcriraient la pensée des personnages. Le narrateur ne garantirait alors pas que les événements désignés à l' infinitif ont effectivement été réalisés. Mis au PS en revanche, à condition qu' il n' y ait pas d' autres éléments plus forts déclenchant une autre lecture, par exemple les hypothèses contextuelles, ce type d' énoncés rapporte un événement qui s' est effectivement produit dans le monde du récit. Même si l' on peut interpréter ces énoncés comme reflétant la pensée des personnages en raison du contenu sémantique des expressions impliquant un sujet de conscience, c' est bien le narrateur qui raconte les événements⁹.

Passons à l' exemple (12), dans lequel nous trouvons un énoncé au PS comprenant un point d' exclamation. Dans cet exemple, les énoncés soulignés appartiennent incontestablement au SIL et sont interprétés sans ambiguïté comme la pensée du personnage principal Frédéric, qui attend désespérément Madame Arnoux. Quant à l' énoncé au PS mis en italique comprenant un point d' exclamation, il semble plausible d' interpréter les événements (*l' arrivée des cinq heures, des cinq heures et demie et des six heures*) comme s' étant passés effectivement dans le monde de récit. En même temps, il est aussi possible que cet énoncé soit interprété, à cause de la présence du point d' exclamation, comme rapportant la pensée de Frédéric qui est encore plus désespéré puisque le temps passe sans que Madame Arnoux ne vienne. Malgré le PS, nous devons admettre que se produise un certain effet de subjectivisation et que l' effet de ces énoncés et celui des énoncés précédents au SIL soient semblables. Lorsque le lecteur parvient à cet énoncé, d' après les hypothèses contextuelles qu' il construit à partir des informations acquises dans le contexte

⁹ En ce qui concerne les exemples (10), (11) et (12), nous sommes d' accord avec Vuillaume (1998, 196) qui dit, en examinant ce type d' exemples (PS + verbe modal), que « (...) en employant le passé simple, le narrateur se porte garant de l' effectuation du procès dénoté par l' infinitif. » Cependant, en tenant compte des exemples (7), (8) et (9), dans lesquels les énoncés en question ne sont pas interprétés comme rapportant un événement effectivement produit dans la réalité du monde du récit, la thèse de Vuillaume nous semble trop forte.

précédent, il a accès sans difficulté aux sentiments du personnage Frédéric. Ici la frontière entre les énoncés au PS et les énoncés à l' IMP au SIL devient floue. C' est le point d' exclamation et aussi la construction exclamative sans verbes qui bloquent la lecture neutre standard au niveau du point de vue et qui déclenchent la lecture subjective (non-standard) en provoquant un effet de subjectivisation chez le destinataire. Aussi dans l' exemple (10) et (11), si le lecteur arrive à s' approcher des sentiments du personnage même s' il ne s' identifie pas complètement à lui, c' est grâce à la combinaison des hypothèses contextuelles et du contenu sémantique de l' expression impliquant un sujet de conscience qui provoque la lecture non-standard, à savoir la lecture subjective du PS. En conséquence, nous pouvons dire que ce type d' énoncés au PS fait partie des phrases de la narration tout en provoquant l' effet de subjectivisation à travers les hypothèses contextuelles et les expressions impliquant un sujet de conscience.

4.2.1.3. *Le passé simple et les déictiques temporels*

Il existe un autre phénomène qui provoque le même type de lecture non-standard du PS : il s'agit des énoncés dans lesquels une marque déictique temporelle est associée au PS (cf. Vuillaume 1990). De même que le déictique employé dans un énoncé à l'IMP au SIL, le déictique n'est pas interprété de la manière générale, c'est-à-dire qu'il ne se réfère pas au moment d'énonciation dans cette situation. Lorsqu'un déictique temporel (par exemple *aujourd'hui, maintenant*) est employé dans une communication normale, il doit être interprété comme étant relatif au « moi-ici-maintenant » du locuteur. Par rapport à l'usage normal des déictiques, les emplois de déictique dans un énoncé à l'IMP au SIL ou au PS, dont l'interprétation ne passe pas généralement par le point de vue du locuteur, sont donc paradoxaux à première vue.

En général, le déictique temporel apparaissant dans un énoncé à l'IMP au PS, comme dans l'exemple suivant, est considéré comme se référant au « moi-ici-maintenant » d'un personnage dont le point de vue est adopté dans l'énoncé.

- (13) Elle se promena dans son jardinet, passant et revenant par les mêmes allées, s'arrêtant devant les plates-bandes, devant l'espalier, devant le curé de plâtre, considérant avec ébahissement toutes ces choses d'autrefois qu'elle connaissait si bien. *Comme le bal lui semblait loin ! Qui donc écartait, à tant de distance, le matin d'avant-hier et le soir d'aujourd'hui ?*

(Flaubert G., *Madame Bovary*)

Nous allons voir maintenant le cas de déictiques temporels employés dans un énoncé au PS. En voici un exemple :

- (14) Mathilde avait de l'humeur contre le jardin, ou du moins il lui semblait parfaitement ennuyeux : il était au souvenir de Julien.

Le malheur diminue l'esprit. Notre héros eut la gaucherie de s'arrêter auprès de cette petite chaise de paille, qui jadis avait été le témoin de triomphes si brillants. *Aujourd'hui* personne ne lui adressa la parole ; sa présence était comme inaperçue et pire encore.

(Stendhal H de., *Le rouge et le noir*, cité par Vuillaume 1990,10)

Lorsque le lecteur interprète l'énoncé en italique qui contient un déictique temporel (*aujourd'hui*), il doit l'interpréter de la même façon que dans l'exemple précédent à l'IMP au SIL¹⁰. Le lecteur peut inférer à partir du contexte le jour ou le moment où le personnage vit dans le monde du récit, auquel le déictique se réfère. Dans cet exemple, entre la partie précédente écrite principalement au PS et à l'IMP (phrases de la narration) et l'énoncé en italique, il y a un déplacement du point de vue. Le point de vue à travers lequel les énoncés sont interprétés reste neutre dans les phrases de la narration, tandis que dans l'énoncé dans lequel le PS et un déictique temporel coexistent, le point de vue accessible est celui d'un personnage qui réside à l'intérieur du monde du récit. Autrement dit, le déictique temporel impose au lecteur de s'approcher de la subjectivité d'un personnage. Ce type d'énoncés au PS n'est donc plus tout à fait neutre au niveau du point de vue narratif, même si l'énoncé ne rapporte pas directement la pensée ou la parole d'un des personnages. Si l'on remplace le déictique temporel dans cet exemple (*aujourd'hui*) par *ce jour-là*, l'énoncé en italique sera considéré comme phrase de la narration et n'exigera pas de point de vue particulier pour être interprété. De ce fait, il nous semble légitime de considérer que c'est le déictique temporel qui est employé d'une façon inhabituelle dans le contexte et qui déclenche la lecture non-standard du PS. Le déictique temporel est un élément

¹⁰ Vuillaume explique ce phénomène à première vue paradoxal à l'aide de deux niveaux de fiction établis par lui-même : la fiction principale, qui se définit comme l'ensemble des événements attribués aux personnages de la fiction, et la fiction secondaire, dont les protagonistes principaux sont le narrateur et le lecteur. L'explication donnée par Vuillaume (1990, 29) est la suivante :

« (...), le processus de lecture constitue l'axe temporel d'une fiction secondaire qui se greffe sur la fiction principale et dont une des fonctions est de permettre au lecteur de s'orienter dans la chronologie des événements narrés. »

D'après lui, il s'agit de la fiction principale pour le passé simple et de la fiction secondaire pour les marques déictiques.

qui peut provoquer un effet de subjectivisation dans un énoncé au PS¹¹. Ainsi que le type d' énoncé au PS que nous avons examiné en 4.2.1.1., combiner un déictique temporel avec le PS est un moyen auquel l' auteur a recours lorsqu' il a l' intention de provoquer un effet de subjectivisation tout en laissant le narrateur raconter le récit.

4.3. Les intentions de l' auteur

Nous allons brièvement parler des intentions de l'auteur dans l'emploi du PS, par rapport à la question du point de vue narratif, et plus précisément, de ses intentions lorsqu'une phrase de la narration au PS provoque un effet de subjectivisation.

Les énoncés au PS appartenant à l' usage standard sont caractérisés par un point de vue neutre. Cela dit, c' est toujours le narrateur, dont la tâche donnée par l' auteur est de raconter l' histoire tout en restant à l' extérieur du monde du récit, qui prend en charge les énoncés au PS en usage standard. Il en va en principe de même pour les usages non-standard des énoncés au PS que nous avons observés en 4.2.1.2. Dans ces cas-là, le point de vue du narrateur s' approche de celui d' un (ou des) personnage(s) suivant l' intention de l' auteur de produire un effet de subjectivisation. Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, le narrateur n'entre pas en tant que tel, dans le monde du récit¹². Même lorsqu' il s' agit d'énoncés au PS qui provoquent un effet de subjectivisation d' une manière ou d'une autre, le point de vue du narrateur garde donc toujours une certaine extériorité¹³.

¹¹ Nous n' en discuterons pas en profondeur dans ce travail, mais nous pouvons penser que les déictiques spatiaux fonctionnent tout comme les déictiques temporels en coexistant avec le PS dans un énoncé.

¹² Dans le cas de récits à la première personne, nous pouvons distinguer la marque de première personne en tant que narrateur, autrement dit le narrateur en tant que tel, et le « je » en tant que personnage.

¹³ Précisons ici la différence entre les notions d'extériorité / intériorité et d'objectivité / subjectivité : en général, le narrateur reste un rapporteur et n'intervient pas dans son propre récit. Il reste donc constamment extérieur par rapport au monde du récit. L'objectivité et la subjectivité, en revanche, sont déterminées par l'attitude qu'un être peut adopter par rapport à un événement, indépendamment de la problématique de l'extériorité / intériorité. Par exemple, le témoin d'un événement fait, par sa seule présence, partie de la scène à laquelle il assiste, ce qui n'empêche pas de pouvoir en donner un récit d'une manière tout à fait objective. De même, il est possible, comme dans les exemples (10), (11) et (12), que le narrateur se

Quant à la production de l' effet de subjectivisation, les énoncés au PS du type non-standard que nous avons examinés dans cet article et les énoncés au SIL ont une certaine manière un sens analogue. Selon nous, la différence essentielle entre ce genre d' énoncés au PS et les énoncés au SIL se base sur l' intention de l' auteur. Nous pouvons admettre que ces énoncés au PS se trouvent à la limite des énoncés au SIL. Ils ne s' entremêlent pourtant pas, puisque le point de vue à travers lequel on interprète les énoncés au SIL et celui auquel on recourt pour l' interprétation des énoncés au PS ne se situent pas dans le même univers. Contrairement au PS, l' IMP peut appartenir, selon l' intention de l' auteur, soit aux phrases de la narration racontée par le narrateur soit au SIL se référant directement à la subjectivité d' un personnage. Sur ce point, l' IMP est un temps beaucoup plus souple que le PS.

Nous avons vu que non seulement les énoncés à l' IMP mais aussi les énoncés au PS peuvent provoquer un effet de subjectivisation sous certaines conditions. Comme nous l' avons démontré en observant les exemples (5)-(11), cet effet de subjectivisation ne se produit pas automatiquement à partir de la combinaison du PS avec un verbe ou une expression qui implique un sujet de conscience. L' interprétation et aussi l' accès à la subjectivité dépendent hautement des informations contextuelles.

5 Usage descriptif et usage interprétatif

Dans le cadre de la théorie de la pertinence, Sperber et Wilson introduisent, comme l' une des dimensions de l' interprétation des énoncés, la distinction relative à deux notions sur l' interprétation d' un énoncé, à savoir l' usage descriptif et l' usage interprétatif d' une forme propositionnelle. D' après Sperber et Wilson, une représentation à forme propositionnelle ou un énoncé peut être employé de deux manières. Ces deux manières correspondent respectivement à l' usage descriptif et à l' usage interprétatif :

« Elle (= toute représentation ayant une forme propositionnelle) peut représenter un état de chose en vertu du fait que sa forme propositionnelle est vraie de cet état de chose ; dans ce cas, nous dirons que la représentation est une description, ou qu' elle est utilisée descriptivement. Ou bien la représentation peut représenter une autre représentation, dotée elle aussi d' une forme propositionnelle - une pensée, par exemple - en vertu d' une ressemblance entre les deux formes propositionnelles.

rapproche de l' intérieurité d' un de ses personnages (livrant ainsi un récit subjectif) tout en fardant une position extérieure par rapport au dit récit.

Dans ce cas, nous dirons que la première représentation est une interprétation de la seconde, ou qu'elle est utilisée interprétativement » (Sperber & Wilson 1989, 343).

Étant utilisé descriptivement, la forme propositionnelle d' un énoncé peut être la description d' un état de choses réelle (assertion) ou la description d' un état de choses désirable (conseil ou demande). Quant à l' usage interprétatif, il s' agit d' un énoncé qui représente une autre représentation à forme propositionnelle ; par exemple un énoncé ironique ou un énoncé échoïque représentant une pensée attribuée, et un énoncé interrogatif ou un énoncé exclamatif représentant une pensée désirable relèvent de l' usage interprétatif.

Dans ce cas, ce qui est important est qu' un énoncé est en relation de ressemblance avec une autre représentation à forme propositionnelle, la notion cruciale étant ici celle de ressemblance interprétative. Afin que deux énoncés à forme propositionnelle puissent interprétativement se ressembler, ils doivent partager certaines de leurs implications analytiques et contextuelles¹⁴.

Sperber & Wilson (1989, 347) présentent le schéma suivant pour rendre explicite l' interprétation des énoncés relatifs à la distinction entre description et interprétation :

¹⁴ La ressemblance interprétative est susceptible de degrés. Nous pouvons envisager trois cas : les cas où la ressemblance interprétative est totale, ceux où elle est partielle et ceux où elle est nulle. Le premier cas correspond à la communication littérale, qui est plutôt exceptionnelle dans la communication normale, le deuxième à l'état habituel de la communication.. Dans le troisième cas, il y a échec de la communication.

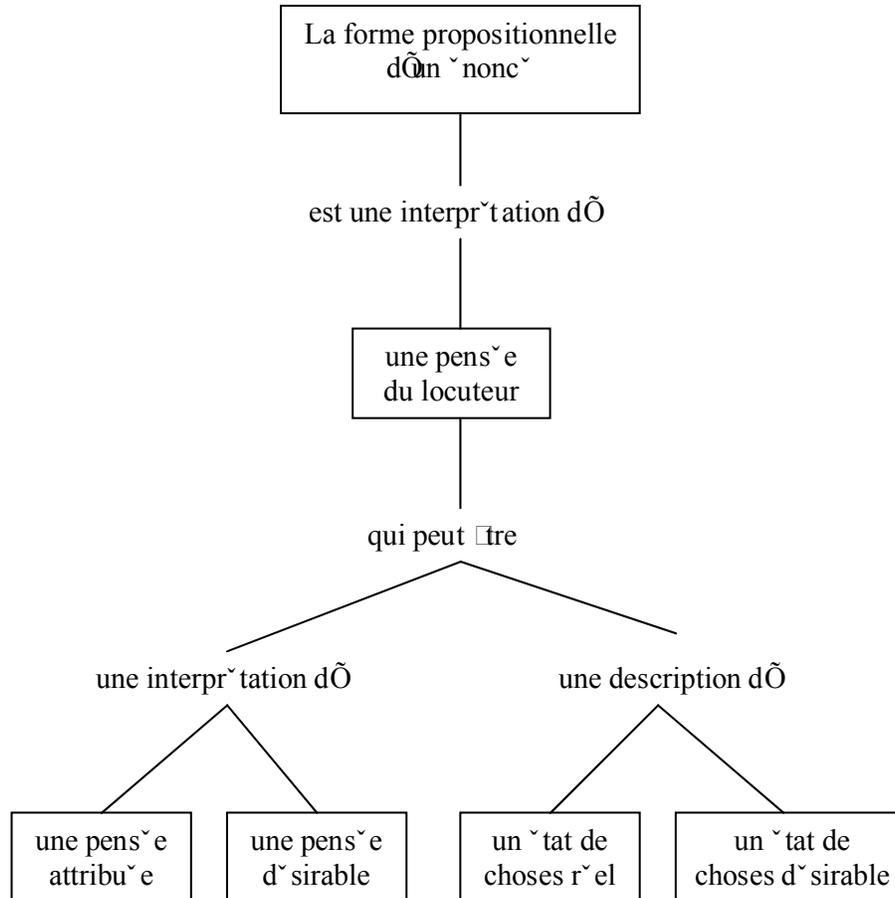


Figure 1

5.1. Usage descriptif et usage interprétatif du PS

La distinction entre usage descriptif et usage interprétatif nous permet de considérer le type d'usage non-standard que nous avons examiné ci-dessus comme n'étant pas une exception inexplicable et d'en rendre compte dans un même cadre que l'usage standard du PS. De même, en combinant la sémantique de base du PS (E,R) que nous avons défini en 4.1., ce cadre peut nous fournir un modèle plus complet du processus interprétatif pour les énoncés au PS.

Dans la théorie de la pertinence, la pensée représentée est toujours à un premier niveau celle du locuteur¹⁵. Même lorsqu' un énoncé au SIL doit être interprété comme se référant à une pensée d' un tiers, par exemple d' un

¹⁵ «La communication verbale met en jeu un locuteur qui produit un énoncé en tant qu' interprétation publique d' une de ses pensées (...). Nous pourrions dire que le locuteur fournit par son énoncé une expression interprétative d' une des ses pensées (...) » (Sperber & Wilson 1989, 346).

personnage d' une fiction, c' est toujours en premier lieu une pensée particulière du locuteur - en l' occurrence l' auteur- qui y est représentée, pensée qui dans ce cas représente une autre représentation à forme propositionnelle. De même, comme nous l' avons vu en examinant les exemples d' énoncés au PS qui produisent un effet de subjectivisation, il est possible que le point de vue du narrateur se rapproche de celui d' un personnage, mais c' est de toute façon en suivant les intentions de l' auteur. D' après la théorie de la pertinence, nous pouvons dire que dans tous les cas ce sont des pensées de l' auteur qui sont représentées d' une manière ou d' une autre dans les énoncés qui composent un récit.

Nous devons cependant préciser quelle est la particularité des énoncés de fiction, à laquelle la plupart des énoncés au PS appartiennent. Comme nous l' avons déjà mentionné, la particularité et la complexité de l' interprétation des énoncés de fiction résident dans l' existence d' un narrateur qui ne se confond pas avec l' auteur. au PS Par rapport à la communication normale où on suppose deux intervenants, à savoir le locuteur et le destinataire, l' interprétation des énoncés de fiction impose aux lecteurs de distinguer l' auteur, un être effectif qui crée et contrôle le monde du récit, et le narrateur créé par l' auteur pour raconter l' histoire d' une manière neutre. Dans le cas de l' interprétation des énoncés de fiction, nous devons créer un étage supplémentaire pour distinguer l' auteur et le narrateur. Dans le schéma ci-dessus de la distinction entre usages descriptifs et interprétatifs, nous devons, à notre avis, remplacer « le locuteur » dans la case « une pensée du locuteur » par « le narrateur ». Quant à l' auteur, sa présence est « invisible » en sens que sa présence n' est pas pertinente pour l' interprétation de chaque énoncé. A la différence de la communication normale, le locuteur effectif qui produit des énoncés de fiction, autrement dit l' auteur, n' adresse pas ses paroles directement au lecteur dans la plupart des cas. Même si l' acte de narration est confié au narrateur par l' auteur, la pensée de l' auteur n' est représentée par l' énoncé qu' indirectement et à un autre niveau d' analyse.

En parlant des énoncés au SIL qui sont généralement interprétés à travers le point de vue d' un personnage, Reboul (1992) affirme qu' il n' y a pas de parole ou de pensée d' un personnage qui soit représentée dans un énoncé au SIL, mais que c' est un fragment de la pensée complexe de l' auteur qui est exprimé. Reboul accorde un rôle crucial aux intentions de l' auteur de la fiction. Il est vrai que c' est en l' auteur que réside l' instance suprême de décision, celui-ci étant en

mesure d' attribuer le point de vue soit à un personnage soit au narrateur selon ses intentions. En ce sens, nous sommes d' accord sur le statut et les intentions que Reboul attribue à l' auteur dans la fiction. Tous les énoncés de fiction représentent, en dernière analyse, une pensée de l'auteur qui représente elle-même une pensée du narrateur. En tenant compte de ce fait, nous pouvons dire qu'un énoncé de fiction est employé, en un certain sens, interprétativement par l'auteur, puisqu'il peut être considéré comme une interprétation d'une pensée de l'auteur qui est en même temps une interprétation d'une pensée attribuée au narrateur. A notre sens, nous pouvons considérer cette particularité des énoncés de fiction comme une convention valable pour tous les énoncés de fiction qui sont racontés par un narrateur.

Tout en admettant que les pensées ou les intentions de l'auteur dominent le récit d'une manière absolue à un niveau supérieur, nous pouvons donc nous limiter ici à tenir compte de la pensée du narrateur pour la distinction entre l'usage descriptif et l'usage interprétatif des énoncés au PS.

La distinction entre usages descriptifs et interprétatifs concerne un autre niveau, celui de la relation entre le narrateur et les personnages. La pensée du narrateur peut être une description d'un état de choses (usage descriptif) ou une interprétation d'une pensée attribuée à un personnage (usage interprétatif).

Précisons que le lecteur n'entend pas pour autant la voix du narrateur superposée à celle d'un personnage. Ainsi, pour les énoncés au PS non-standard examinés ci-dessus, nous admettons la production d'une sorte d'effet de subjectivisation, mais il ne s'agit pas de l'expression simultanée des deux pensées, c'est-à-dire celle du narrateur et celle du personnage. Dans ce cas, c'est plutôt le narrateur qui se rapproche de la subjectivité d'un personnage tout en sympathisant avec lui. Comme nous en avons discuté plus haut, le lecteur doit aboutir à attribuer à un certain énoncé un point de vue particulier à travers un processus interprétatif pragmatique dans lequel interviennent non seulement des éléments linguistiques, mais aussi des informations pragmatiques ainsi des hypothèses contextuelles. Si on suppose un récit raconté par un narrateur, c'est à ce narrateur que le locuteur attribue le point de vue pour les phrases de la narration. Lorsqu'un énoncé particulier (par exemple un énoncé au SIL) impose au lecteur la nécessité de faire recours à un autre point de vue pour parvenir à une lecture consistante, ce dernier cherche le point de vue le plus convenable en fonction des informations disponibles dans le contexte au cours du processus interprétatif.

5.1.1 L' usage descriptif du passé simple

Comme nous l'avons déjà vu dans ce travail, le PS rend compte en général, à l'inverse de l'IMP, et surtout de l'IMP du SIL, des événements d'une manière purement neutre. A savoir, le destinataire interprète un énoncé ou une suite

d'énoncés au PS sans avoir recours à un point de vue particulier. Relativement au point de vue, les énoncés au PS sont neutres et font partie des phrases de la narration. Nous considérons que les phrases de la narration sont généralement attribuées au narrateur qui reste un rapporteur purement neutre et ne manifeste jamais son opinion en gardant en permanence une certaine distance et objectivité. A moins qu'il n'y ait un (des) facteur(s) qui bloque(nt) une lecture non-standard, un énoncé au PS est considéré comme étant attribué à la branche (c) du schéma, c'est-à-dire comme une description d'un état de choses réel. Dans le cas de la fiction, il ne s'agit pas d'un état de choses existant dans la réalité dans laquelle le locuteur, donc l'auteur, écrit son récit, mais plutôt d'un état de choses censé être réel dans l'univers du récit. Lorsqu'il s'agit de l'usage descriptif, la sémantique de base du PS «E,R » fournit donc directement une lecture tout à fait consistante.

5.1.2 L' usage interprétatif du passé simple

Qu'en est-il maintenant de l'usage interprétatif du PS ?

Dans son article intitulé «Temps verbaux et point de vue », Sthioul (1998) traite de l'usage interprétatif du présent, du futur, de l'IMP et du PS. En parlant de la généralité de l'usage interprétatif des temps verbaux qui est étroitement lié à la production d'un effet de subjectivisation, il considère que « des effets de subjectivisation peuvent être inférés de la nécessité de concilier, dans le processus de détermination de la référence temporelle du procès, des contraintes d'ordre contextuel avec des contraintes liées aux instructions propres au tiroir verbal utilisé »(*ibid.*, 219). Pour le PS, il présente des énoncés au PS qui conduisent le lecteur à récupérer un moment de conscience particulier afin que l'interprétation soit consistante avec les connaissances du monde et avec les hypothèses contextuelles. Regardons les exemples de Sthioul (*ibid.*, 218).

(15) ? Paul sortit (E1). Dehors, il fit froid (E2).

(15') Paul sortit. Dehors, il fit bigrement froid.

(16) Paul leva les yeux. Un monstre se tint devant lui.

(17) Les cyclistes gravirent la pente. Au sommet du col, les spectateurs furent nombreux.

La séquence de deux énoncés au PS en (15) est difficilement interprétable, si l'on tient compte uniquement de l'instruction sémantique du PS selon laquelle E2 est postérieur à E1, c'est-à-dire il a fait froid seulement après que Paul est sorti. Cette lecture nous semble difficile à accepter. Sthioul (*ibid.*, 217) propose un autre type d'interprétation de cette séquence : « les énoncés pointent sur le moment où le personnage décrit prend conscience d'une situation à propos de laquelle, par ailleurs, on peut inférer en vertu de nos connaissances du monde qu'elle a débuté antérieurement ». Il considère que l'ajout d'une expression marquant la perception subjective (*bigrement* en (15')) rend cette séquence plus acceptable et que ce fait est un bon indice de la saillance d'une telle

interprétation. Il en est de même de la séquence (16). Dans un contexte où il est évident qu'un monstre se tient devant Paul, « il est indispensable, pour parvenir à une interprétation en accord à la fois, avec les instructions du PS et avec les hypothèses contextuelles, d'admettre que l'énoncé au PS ne dénote pas l'incidence d'un état de choses, mais la prise de conscience de cet état par le personnage. C'est donc bien ici le passé simple qui produit un effet de subjectivisation » (*ibid.*, 218). De même pour (17), cette séquence des énoncés au PS est comprise « comme marquant le point de vue d'observateur en mouvement prenant conscience, à un certain moment, d'une situation par ailleurs déjà en cours » (*ibid.*, 218). Sthioul attribue ce type d'énoncés à l'usage interprétatif du PS.

Nous pouvons dire que nous suivons dans les grandes lignes l'idée de Sthioul, selon laquelle le destinataire est amené à déboucher sur la lecture subjective d'un énoncé au PS lorsqu'un moment de conscience particulier est exigé en vertu des autres facteurs ainsi que des connaissances du monde ou des hypothèses contextuelles. Ce processus que le destinataire ou le lecteur suit afin d'atteindre une lecture cohérente avec le principe de pertinence et voulue par le locuteur se fonde sur les inférences déclenchées par recherche de la pertinence.

Comment pouvons-nous alors traiter du type d'usage non-standard que nous avons vu dans la quatrième partie de ce travail dans le cadre de la distinction entre usage descriptif et usage interprétatif ?

Nous remarquons que l'effet de subjectivisation provoqué par le type d'énoncés au PS que Sthioul traite et celui produit dans les énoncés non-standard que nous avons examinés dans ce travail ne sont pas de même nature. Comme nous l'avons observé en 4.2.1.2., un énoncé au PS qui contient un élément qui implique un sujet de conscience peut produire un effet de subjectivisation s'il y a des éléments contextuels qui amènent le lecteur à accéder à un point de vue particulier. Dans ce cas-là, ce n'est pas la nécessité de recourir à un moment de conscience, déclenchée par le conflit entre l'instruction sémantique de base du PS (E1-E2) et des connaissances du monde ou des hypothèses contextuelles qui entraînent une lecture alternative subjective, alors que c'est le cas pour le type d'énoncés présenté par Sthioul. En ce qui concerne la relation temporelle entraînée par l'énoncé au PS contenant un élément impliquant un sujet de conscience, par rapport aux événements désignés dans d'autres énoncés au PS dans le contexte précédent et suivant, nous pouvons observer la progression temporelle. En étant interprété par défaut comme soit une parole, soit un acte implicite, soit un événement effectivement produit, l'énoncé fait avancer le temps. Nous pouvons donc admettre que, contrairement au type d'énoncés que présente Sthioul comme usage interprétatif du PS, ce type d'énoncés au PS introduit un nouveau point R comme un énoncé au PS d'usage standard tout en provoquant un effet de subjectivisation. Ainsi, l'effet de subjectivisation provoqué par les énoncés non-standard subjectifs du PS peut

être considéré comme un effet supplémentaire qui est ajouté à la lecture temporelle. Au contraire, les exemples (15'), (16) et (17) entraînent un effet de subjectivisation en ayant recours à un moment de conscience au lieu de donner une lecture neutre et temporelle.

Ici, la question suivante se pose : peut-on classer, tout comme l' IMP du SIL ou le type d'énoncés au PS que présente Sthioul, les énoncés au PS non-standard subjectifs, dont nous avons traité, simplement dans la branche (a) de l' usage interprétatif ?

Nous pouvons admettre qu'un tel énoncé au PS peut produire un effet de subjectivisation, même si la lecture subjective n'est pas automatique et qu'elle dépend largement des inférences que fait le lecteur à partir des hypothèses contextuelles et aussi du contenu sémantique du verbe ou l'expression impliquant un sujet de conscience. Donc, bien que l'attribution de la subjectivité à un autre être que le locuteur ne soit pas si nette que dans le cas du SIL, il est clair que ce que l'énoncé représente n'est pas une simple description d'un état de chose réel mais une interprétation d'une pensée attribuée. De ce fait, à notre sens, nous pouvons attribuer ce type d'énoncés au PS à la branche (a) de l'usage interprétatif.

Ce que nous devons prendre en considération ici, notamment dans le cas de la fiction, c'est la caractéristique particulière de ce type d'énoncés au PS par rapport à l'intention de l'auteur, à savoir son intention de ne pas laisser le narrateur annuler complètement sa prise en charge et en même temps d'amener le lecteur à s'approcher ou même à s'identifier à la conscience ou à la subjectivité d'un personnage. D'après nous, ce genre d'énoncés au PS peut être considéré comme se trouvant proche de la frontière entre (a) de l'usage interprétatif et (c) de l'usage descriptif. Surtout lorsqu'un énoncé au PS désigne un événement considéré comme s'étant effectivement passé tout en produisant un effet de subjectivisation à l'aide une expression qui implique explicitement un sujet de conscience (cf. (10), (11) et (12)), nous pouvons admettre que c'est un usage qui fait presque l'amalgame de l'usage descriptif et l'usage interprétatif.

6 Conclusion

Dans ce travail, nous avons essayé de montrer, à travers l'observation d'un cas particulier d'énoncés au PS, autrement dit d'énoncés au PS contenant un verbe (ou une expression) qui implique un sujet de conscience, le processus interprétatif des énoncés provoquant un effet de subjectivisation que suit le destinataire et également le mécanisme de production de l'effet de subjectivisation contrôlé par l'intention du locuteur.

Comme nous l' avons vu précédemment, nous pouvons considérer que des énoncés au PS contenant un verbe ou une expression qui implique un sujet de

conscience peuvent produire un effet de subjectivisation sous une certaine condition. Or l' effet de subjectivisation concret auquel le destinataire arrive à la fin du processus interprétatif d' un énoncé particulier n' est pas automatiquement déterminé. D' après notre discussion, nous en concluons que la production de l' effet de subjectivisation dépend largement de l' inférence que fait le destinataire en se basant sur des éléments pragmatiques ainsi que des hypothèses contextuelles et des connaissances encyclopédiques.

En terminant notre discussion, nous constatons que le degré de subjectivisation diffère selon les énoncés. D' un côté, il existe des énoncés au PS qui peuvent être considérés comme se trouvant à la frontière entre le style indirect libre et les phrases de la narration, à savoir comme étant infiniment proche de la branche (c) de l' usage descriptif tout en restant dans la branche (a) de l' usage interprétatif (cf. (10), (11) et (12)). D' un autre côté, il y a des énoncés qui sont interprétés indiscutablement comme représentant une pensée attribuée (branche (a) de l' usage interprétatif) comme la plupart des énoncés à l' IMP du SIL. Non seulement l' interprétation elle-même comme produisant un effet de subjectivisation mais aussi le degré de subjectivisation sont inférés pragmatiquement par le destinataire et déterminé au cours du processus interprétatif que suit ce dernier afin de récupérer l' intention informative du locuteur. Finalement, quel que soit le degré de subjectivisation, les efforts cognitifs faits par le destinataire pour aboutir à l' interprétation subjective sont récompensés par des effets contextuels importants, autrement dit l' identification soit totale soit partielle à une troisième personne.

Références

- BANFIELD A. (1995), *Phrases sans parole*, Paris, Seuil.
- BENVENISTE E. (1966), *Problème de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- DUCROT O. (1980), « Analyses pragmatiques », *Communications* 32, 11-60.
- DUCROT O. (1984), *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.
- GREVISSE M. (1980), *Le bon usage*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- IMBS P. (1960), *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck.
- HIRSCH M. (1980), « Le style indirect libre : linguistique ou histoire littéraire ? », in JOLY A. (éd.), *La psychomécanique et les théories de l'énonciation*, Lille, Presses universitaires de Lille, 79-89.
- KAMP H. & ROHRER C. (1983), « Tense in text », in BAUERLE R., SCHWARZE C. & VON STECHOW A. (eds.), *Meaning, Use and Interpretation of Language*, Berlin, De Gruyter, 251-269.

- LUSCHER J-M. & STHIOUL B. (1996), « Emplois et interprétations du Passé Composé », *Cahiers de linguistique française* 11, 77-104.
- LUSCHER J-M. (1998), « Procédure d'interprétation du Passé Composé », in MOESCHLER J. et al., *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, Kimé, 181-195.
- MOESCHLER J. (2000), « L'ordre temporel dans le discours : le modèle des inférences directionnelles », *Cahiers Chronos* 6, 1-11.
- MARTIN R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck.
- REBOUL A. (1992), *Rhétorique et stylistique de la fiction*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- REBOUL A. & MOESCHLER J. (1995), « Le discours n'est pas une catégorie naturelle scientifiquement pertinente », *Cahiers de linguistique française* 17, 230-248.
- REBOUL A. & MOESCHLER J. (1996), « Faut-il continuer à faire de l'analyse de discours ? », *Hermès* 16, 61-92.
- REICHENBACH H. (1947), *Elements of Symbolic logic*, New York, Free Press.
- SAUSSURE L. de (2000), « Quand le temps ne progresse pas avec le Passé simple », *Cahiers Chronos* 6, 37-48.
- SAUSSURE L. de & STHIOUL B. (1999), « L'imparfait narratif : point de vue (et images du monde) », *Cahiers de Praxématique* 32, 167-188.
- SPERBER D. & WILSON D. (1989), *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- STHIOUL B. (1998), « Temps verbaux et point de vue », in MOESCHLER J. et al., *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, Kimé, 197-219.
- TAHARA I. (1998), *L'imparfait et son interprétation pragmatique. A travers l'imparfait au style indirect libre et l'imparfait narratif*, Université de Genève, mémoire de DES.
- VUILLAUME M. (1990), *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Minuit.
- VUILLAUME M. (1998), « Le discours indirect libre et le passé simple in VOGELLER SV., BORILLO A., VETTERS C. & VUILLAUME M. (éds), *Temps et Discours*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 191- 201.
- WAGNER R-L. & PINCHON J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- WEINRICH H. (1973), *Le temps*, Paris, Seuil.